

ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES SUR LA GOUVERNANCE

Le 3 novembre 2016, de 9 h 00 à 12 h 00, au Chalet du parc LaSalle

COMPTE-RENDU DE LA MATINÉE



Le Comité de travail pour cette assemblée est constitué de **Paul Bourque**, citoyen; **Marie-Christine Brossard-Couture**, CIUSSS ODIM, **Ursula Cabral**, citoyenne; **Daniel Chainey**, Comité logement Lachine-Lasalle, Table habitation et membre du CA; **Henri Chevalier**, CDEC, membre du CA; **Luc Chulak**, Groupe des aidants du Sud-Ouest et Table des 50 ans et plus Dorval-Lachine; **Phédia Gottot**, coordonnatrice de Concert'Action Lachine; **Catherine Ménard**, Le relais populaire et Table de concertation jeunesse de Lachine, membre du CA; **Lynn Thibault**, arrondissement Lachine et observatrice au CA et **Nancy Thomas**, citoyenne.



## SOMMAIRE

<b>Les personnes présentes .....</b>	<b>3</b>
<b>I-Le contexte et l'objectif de la rencontre .....</b>	<b>4</b>
<b>II-Le mot de bienvenue et le Check-in .....</b>	<b>4</b>
<b>III-Présentation du processus et des recommandations du Comité .....</b>	<b>5</b>
<b>IV-Discussion collective à propos des recommandations.....</b>	<b>5</b>
<b>V-Évaluation de l'assemblée .....</b>	<b>9</b>

NON ADOPTÉ

## Les personnes présentes

1. Carolyn Arsenault - La Théière
2. Richard Boivin – CIUSSS-ODIM
3. Shawn Bourdage - COVIQ
4. Marie-Christine Brossard-Couture - CIUSSS ODIM
5. Claire Caillat - Concert'Action Lachine
6. Daniel Chainey, Comité logement Lachine-Lasalle
7. Henri Chevalier – CDEC LaSalle-Lachine
8. Luc Chulak – Groupe des Aidants du Sud-Ouest
9. Abigail Compère – Travailleuse de milieu 50 ans et +
10. Catherine Devost - Table de Concertation Jeunesse Lachine
11. David Dumoulin – Imagine Lachine-Est
12. Phédia Gottot - Concert'Action Lachine
13. Sébastien Latendresse – CIUSSS ODIM
14. Carine Lavigueur - La P'tite maison Saint-Pierre
15. France Ligez - Maison des jeunes l'Escalier de Lachine
16. Justin Loumana – Marché Saint-Pierre
17. Etienne Mailhot - ACEF du Sud-Ouest
18. Maud Marquer – Centre multi-ressources de Lachine
19. David Marshall - Revitalisation Saint-Pierre
20. Patrick Méloche – Groupe d'Entraide Lachine
21. Catherine Ménard - Relais populaire
22. Ursula Naked Cabral – Citoyenne
23. Jean Paiement – CIUSSS ODIM
24. Guylaine Paquin - Carrefour d'Entraide Lachine
25. Valentina Poch - GRAME
26. Caroline Poussier – Table de concertation petite enfance de Dorval-Lachine
27. Michel Primeau – TRAC
28. Nirina Raharison – La P'tite maison Saint-Pierre
29. Luc Robillard - Arrondissement de Lachine
30. Lynn Thibault - Arrondissement de Lachine



## I- Le contexte et l'objectif de la rencontre

Cette assemblée s'inscrit dans une série de rencontres qui visent à revoir le modèle de gouvernance de la Table de quartier. En effet, suite à l'insatisfaction de certains membres quant au fonctionnement de Concert'Action Lachine et face au constat que des aspects de la réorganisation ne permettaient pas à l'organisation d'atteindre son plein potentiel, le Conseil d'administration (CA) a confié le mandat à la coordonnatrice de mener un processus de réflexion permettant d'améliorer le fonctionnement de l'organisation.

La coordonnatrice et l'organisatrice communautaire du CIUSSS en soutien à la démarche de réflexion ont d'abord élaboré un diagnostic de la situation ([consultez-ici le diagnostic rédigé](#)), et réuni un Comité de travail sur cette question. Celui-ci s'est réuni à deux reprises afin de faire des propositions aux membres lors de la présente assemblée ([consultez ici le compte-rendu des discussions du Comité](#)).

L'intention de cette assemblée des partenaires était de **réviser le modèle de gouvernance et les mécanismes de fonctionnement de Concert'Action Lachine** afin de permettre un arrimage efficace de l'action collective intersectorielle et multi-réseaux.

Pour cela, **les objectifs de la matinée** étaient de :

- Prendre connaissance des recommandations du Comité gouvernance
- Valider le nouvel organigramme de Concert'Action
- Avoir une discussion sur la mise en œuvre de cet organigramme
- S'entendre sur les prochaines étapes

## II- Le mot de bienvenue et le Check-in

La présidente, Catherine Ménard souhaite la bienvenue aux partenaires présents. Un tour de table est proposé afin que chacun se présente.

Afin d'introduire la rencontre, les participants sont invités à se regrouper par 2 ou 3 et à répondre à la question suivante : **pourquoi la question de la gouvernance est importante pour vous?**

Lors du partage en grand groupe, l'un des partenaires exprime que ce sujet a souvent été reporté étant donné qu'on ne savait pas comment le traiter. Il invite les participants à oser se dire les choses.

D'après un autre membre, les assemblées comme ce matin, qui réunissent un grand nombre de participants, pourraient être des assemblées décisionnelles, pour parler d'autre chose que de la gouvernance.

Enfin, il est reconnu que la gouvernance est importante parce qu'elle peut être autant un facilitant qu'un bloquant pour ce qui va être réalisé dans la communauté.

### III- Présentation du processus et des recommandations du Comité

Le Comité s'est rencontré deux fois et les discussions ont été très riches avec une convergence entre les points de vue. L'intention était de trouver une solution au fonctionnement actuel qui semble insatisfaisant afin de décloisonner et permettre aux instances d'être en synergie. La discussion sur la gouvernance arrive dans la continuité de l'adoption du plan de quartier.

Le modèle de gouvernance actuel et les recommandations de changement proposées par le Comité sont ensuite présentées ([consultez ici le document des recommandations](#)). Le Comité préconise l'ajout d'un Comité stratégique intersectoriel et multiréseaux de 12 personnes pour discuter des enjeux du milieu. Le mandat du Conseil d'administration serait ainsi recentré sur son rôle administratif. I

Ces propositions sont des recommandations de travail qui doivent maintenant être travaillées et questionnées dans cette assemblée.

### IV- Discussion collective à propos des recommandations

Le pouvoir décisionnel du Comité stratégique (CS) est questionné par un membre. Dans la proposition, le Conseil d'administration (CA) demeure responsable des décisions mais ces dernières se préparent au CS dont un représentant siège au CA. Il est nommé qu'il sera important de réfléchir au pouvoir de décision que peut avoir ce CS car les discussions qui y ont lieu ne peuvent pas toujours être revalidées par le CA et à l'inverse le CA demeure responsable légalement, donc il doit être partie prenante des décisions. Les règlements devront être clairs sur les responsabilités de chaque instance et la liaison entre le CA et le CS devra être retravaillée.

Un membre exprime trouver la structure proposée intéressante mais s'inquiète que l'ajout d'une nouvelle instance alourdisse l'arrimage. D'autre part, il rappelle qu'un des dysfonctionnements repérés avant la réorganisation des concertations était le risque de pressions politiques sur les organisations, et se demande comment cet enjeu a été travaillé dans la nouvelle proposition. Ce sujet n'a pas été abordé par le Comité gouvernance mais actuellement les règlements et les catégories de membre n'ont pas été revues la proposition n'a pas d'impact sur le statut des élus au sein de la Table.

Les participants se demandent si les Comités et Tables vont être davantage en mesure de déléguer des représentants au CS qu'ils ne le sont actuellement pour le CA? Une autre personne se questionne : quel serait l'incitatif à participer au CS pour les Comités et Tables outre le fait que leurs représentants seraient délivrés d'une responsabilité administrative? Il est répondu que la structure du CS serait plus souple et moins formelle que le CA. Un noyau de membres serait élu à l'Assemblée générale et les autres membres pourraient rejoindre le CS selon leurs intérêts par rapport aux sujets traités.

Deux autres préoccupations sont ensuite amenées par un membre. La représentation d'un Comité ou d'une Table est difficile car elle demande d'avoir un discours qui reflète la multitude des personnes et points de



vue de l'instance. A-t-on-pensé à une façon de faciliter le rôle du représentant? D'autre part, le fait d'ajouter un CS en plus du CA multiplie les sollicitations pour le milieu (près de 19 personnes seraient mobilisées dans ces deux instances en plus des assemblées de partenaires). À ce sujet, une question est formulée : est-ce que tous les membres du CA siègent au comité stratégique dans le modèle proposé? Il est répondu que non car ces deux types d'instances ne nécessitent pas les mêmes compétences. Le modèle du CS proposé sollicite 8 personnes pour assurer une représentation des 8 Comités et Tables et 4 postes pour représenter le multi-réseau. Il est important de ne pas essouffler le milieu, c'est une préoccupation.

D'après un membre du Comité gouvernance, la mobilisation des Comités et Tables dans ce nouveau modèle est une question fondamentale. Pour un participant, l'une des conditions à cette mobilisation serait que le CS soit décisionnel. Il lui est répondu qu'il le sera en quelque sorte puisque le CA n'a pas pour rôle de remettre en question des décisions prises au CS mais de les entériner, tout en veillant à ce que cela ne nuise pas à la saine gestion et à la mission de l'organisation. Il est également précisé que le modèle proposé renforce le rôle décisionnel de l'Assemblée des partenaires, reconnue comme un espace plus démocratique et intéressant pour débattre.

Par ailleurs, un autre membre exprime que ce CS pourrait être un comité de suivi du plan d'action qui s'assure que les 5 enjeux progressent et préparent les assemblées des partenaires qui les concernent. Ainsi la liaison entre les Comités et Tables d'une part et Concert'Action d'autre part serait facilitée. Il pourrait être intéressant également de nommer les membres du CS en fonction des représentants des enjeux du plan d'action. Cette proposition est approuvée par un participant.

Un membre reconnaît l'intérêt de recentrer le CA sur la gestion administrative mais il manifeste sa réticence à la création d'une nouvelle instance. Pour lui, l'assemblée des partenaires apparaît comme un incontournable pour assurer les prises de décision.

**Les participants sont invités à faire une pause de 10 minutes.**

Au retour de la pause, l'idée que le CS soit le comité de suivi du plan de quartier est à nouveau approuvée. Un participant y voit deux forces. D'une part, ce CS préparerait les assemblées des partenaires de suivi du plan de quartier qui permettraient à la communauté de se tenir au courant et de se positionner collectivement sur les directions prises par Concert'Action. D'autre part, le fait de rattacher le plan de quartier à la mission du CS vient concrétiser son rôle et dégager le CA de sa responsabilité de concertation actuelle.

En outre, l'idée de rendre le CS plus souple et moins formel apparaît intéressante. Serait-il envisageable par exemple de permettre à un membre du CS de représenter plusieurs Comités et Tables à la fois? Il est aussi mentionné que les coordinations des Tables devraient pouvoir participer au CS au même titre que les membres.

Pour un participant, ce CS devrait rester ouvert à aborder d'autres enjeux actuels de la communauté en plus des 5 enjeux du plan de quartier.

Il est rappelé qu'il existe aussi les Concert'Enjeux pour échanger sur les enjeux d'actualité qui n'ont pas encore été abordés.





En lien avec la remarque d'un participant sur le rôle décisionnel que devrait avoir l'assemblée des partenaires, un membre du Comité gouvernance rappelle qu'il avait été réfléchi d'augmenter le nombre d'assemblées des partenaires mais que le défi de ne pas essouffler le milieu demeure. Le CS permet d'amorcer le travail de débroussaillage pour être plus efficace au moment de l'assemblée. Cette idée est approuvée par un autre membre du Comité gouvernance. Le rôle du CS serait donc d'être à l'affût des enjeux locaux et d'interpeller les bonnes instances. Il devra aussi déterminer le nombre de rencontres nécessaires et ses besoins en ressources externes.

Par ailleurs, pour un participant, ce qui va amener les gens à siéger sur le CS c'est de le dynamiser, de lui apporter un rôle actif de mise en œuvre et de renforcer son rôle décisionnel et son pouvoir vis-à-vis du CA.

À l'issue de ces diverses réflexions, un résumé de ce qui semble faire consensus dans l'assemblée est formulé : il y a un intérêt à tester un CS qui soit souple, qui organise les assemblées des partenaires et qui soit un comité de suivi du plan de quartier. Il reste à s'entendre sur la façon dont seront balisés les pouvoirs décisionnels du CA, du CS et le nombre de leurs représentants.

Il est proposé que le CS travaille le processus et que le pouvoir soit centré sur l'assemblée des partenaires. À ce sujet, l'un des membres exprime qu'il ne ressent pas de pouvoir décisionnel lors des assemblées à l'heure actuelle et qu'il aimerait mieux comprendre la façon dont les décisions se prennent de façon à se sentir plus interpellé. Il lui est répondu que la dernière assemblée d'adoption du plan de quartier a été décisionnelle dans la mesure où le plan de quartier a été adopté. Dans la plupart des assemblées, le mode décisionnel utilisé est la recherche de consensus. Néanmoins, il est reconnu que ces décisions ne sont pas toujours prises de façon formelles et que le besoin des membres de clarifier le fonctionnement décisionnel est entendu.

Ensuite, un membre se questionne sur la charge de travail supplémentaire que représenterait la création d'une nouvelle instance pour la coordination de Concert'Action. La coordonnatrice répond qu'idéalement la vie associative se concentrerait en assemblée des partenaires afin de renforcer le dialogue et la responsabilité collective mais qu'elle voit dans le Comité stratégique une opportunité intermédiaire pour ne pas faire trop d'assemblées puisque c'est une préoccupation des membres. De plus, avec ce nouveau fonctionnement, le CA aurait à se rencontrer moins souvent. Le CS privilégierait l'arrimage local (traitement des enjeux locaux, gestion d'une partie du budget, réflexion sur les lettres d'appui, etc.), ce qui déchargerait le CA d'une partie de ses responsabilités. Néanmoins, à ce sujet, un membre exprime le risque d'attribuer un rôle trop actif et responsabilisant au CS qui découragerait les membres d'en faire partie. Cette réflexion est appuyée par un membre : comment faire pour ne pas créer un CA moins intéressant et un CS surchargé?

Pour un membre, le CS a un rôle de communication : il peut interpeller et être interpellé par les organismes membres et organise les Concert'Enjeux ou les assemblées des partenaires en fonction des besoins. Et pour répondre au risque de surcharge, la participation devrait être souple et les Comités et Tables ne devraient pas se sentir obligés de déléguer quelqu'un.

Un participant manifeste son questionnement par rapport au besoin d'un nouveau Comité. D'où est venu l'insatisfaction des Comités et Tables et à quel point ce nouveau Comité va permettre aux gens de répondre à leurs préoccupations?



Afin de recueillir l'intérêt des Comités et Tables à être membres du CA et/ou du CS, il est proposé qu'un sondage soit envoyé par courriel pour sonder l'intérêt.

En ce qui concerne le pouvoir du CS, il est à nouveau exprimé que celui-ci devrait être plus redevable à l'assemblée des partenaires qu'au CA. Le CS aurait plus un pouvoir de réflexion et d'influence avant de ramener ensuite le pouvoir aux membres en assemblée.

En effet, pour un participant, si le CS est un comité décisionnel sur lequel siège seulement les organisateurs communautaires et les coordinations de Table, le pouvoir de décision des membres en est diminué.

Un autre participant voit dans le modèle proposé un risque d'allonger le processus de décisions. D'après lui, il faut penser à définir très clairement des niveaux de pouvoir décisionnel selon les instances.

Un membre approuve l'idée d'avoir un CA plus restreint qui se charge des tâches administratives. Il fait remarquer que la réflexion des membres semble évoluer au fur et à mesure de l'assemblée. L'idée de redonner plus de pouvoir à l'assemblée des partenaires avec un CS qui prépare les assemblées et agit comme un Comité de coordination semble très pertinente. La question est de savoir comment faire pour que le CS ne s'essouffle pas dans cette tâche.

À ce sujet, une autre crainte est exprimée: si le CS n'agit qu'au titre d'un Comité de coordination, il n'aura pas le temps de remplir le mandat de suivi du plan d'action. Il est important d'accorder des ressources à ce CS s'il doit mettre en œuvre le plan d'action qui est très ambitieux et qui va nécessiter un travail approfondi.

Un membre rappelle que ce qui est en train de se discuter aujourd'hui fait suite à des insatisfactions et qu'il serait important que les membres concernés soient présents pour donner leur avis. Comment revoir la gouvernance pour que les Comités et Tables se sentent mobilisés? L'idée d'envoyer un sondage serait une première étape pour avoir le pouls des divers Comités et Tables par rapport à la proposition. Cette idée est approuvée par l'assemblée. Il est toutefois rappelé que cette discussion sur la gouvernance n'a pas lieu seulement à cause des insatisfactions exprimées mais aussi dû à une volonté du CA d'améliorer le fonctionnement de la Table.

Suite à cette dernière remarque, il est proposé de faire un vote pour décider des prochaines étapes.

**David Marshall propose que l'assemblée des membres mandate le Comité gouvernance de travailler sur un scénario selon lequel il devra :**

- **diminuer le nombre d'administrateurs de Concert'Action à 5 ou 7;**
- **recentrer le rôle du CA sur un rôle administratif;**
- **former un Comité stratégique;**
- **accorder le pouvoir aux membres;**
- **clarifier le pouvoir de toutes les instances et l'interrelation entre celles-ci;**
- **clarifier que toutes les assemblées des partenaires soient des assemblées des membres;**
- **reprenre les commentaires formulés aujourd'hui pour proposer des détails au niveau du fonctionnement du nouveau modèle de gouvernance.**

**Appuyé à la majorité avec deux abstentions.**



Les prochaines étapes seront donc les suivantes :






- envoyer un sondage par courriel pour sonder les intérêts des membres à siéger sur le CA et/ou le CS,
- clarifier un certain nombre de points du modèle proposé,
- proposer le modèle retravaillé lors d'une prochaine assemblée.

Les points de clarification à travailler par le Comité gouvernance sont les suivants :

- le pouvoir décisionnel du CS
- le quorum du CS
- les lieux et décisions et modes de liaison du CA/CS et Assemblées des partenaires
- Les rôles du CS
- Le rôle de la coordination vis-à-vis du CS
- Le niveau de pouvoir de chacune des instances

## V- Évaluation de l'assemblée

5 personnes ont remis un formulaire d'évaluation à la fin de l'assemblée.

Évaluation générale de l'assemblée	Excellent 	Bon 	Passable 	Mauvais 	Très Mauvais 
Nombre de réponses	1	3			

Très peu de personnes ont remplies l'évaluation de l'assemblée. Toutefois, parmi les réponses récoltées, tous sont satisfaits de la rencontre. Les participants reconnaissent la maturité et le respect des échanges, l'honnêteté des membres et l'animation de l'assemblée comme étant des éléments positifs dans cette assemblée.